



HAL
open science

Master Droit de l'entreprise

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit de l'entreprise. 2010, Université Montpellier 1 - UM1. hceres-02040727

HAL Id: hceres-02040727

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040727v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 1

Demande n° S3110059895

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit de l'entreprise

Présentation de la mention

La mention « Droit de l'entreprise » de l'Université Montpellier 1 est, comme son intitulé l'indique, essentiellement tournée vers le monde de l'entreprise. Comportant dix spécialités en M2, elle couvre l'essentiel des branches du droit de ce domaine, et s'intègre parfaitement dans l'offre de formation d'une université de la taille de Montpellier 1. Profitant d'une solide expérience, certaines spécialités étant très anciennes, cette mention est un diplôme d'excellence du domaine Droit, économie, gestion.

Avis condensé

- Avis global :

On relèvera tout d'abord une bonne articulation entre les M2 et le M1, des parcours recommandés ayant été mis en place en M1 en vue de préparer les M2.

Pour le reste, si le M1 peut paraître classique, les dix spécialités du M2 couvrent l'ensemble du droit de l'entreprise et constituent une offre de formation cohérente, certaines spécialités pouvant d'ailleurs être complémentaires les unes par rapport aux autres, voire s'appuyant les unes sur les autres sans qu'il existe de doublons.

Adossées à des équipes de recherche de grande réputation, les spécialités ont une dimension professionnalisante de haut niveau qui permet de former des étudiants dans tous les domaines touchant au droit de l'entreprise en leur assurant une insertion professionnelle de qualité. Même si une certaine disparité peut être relevée entre ces spécialités, elles ont pour certaines une notoriété nationale (exemple du « Droit des affaires et fiscalité - droit de l'entreprise ») et paraissent remplir les objectifs annoncés.

Malgré cette approche professionnalisante, cette mention compte également une spécialité (« Droit de la distribution et des contrats d'affaires ») comportant un parcours d'initiation à la recherche d'excellent niveau, comme le démontre le nombre d'enseignants-chercheurs issus de cette formation.

- Points forts :

- La grande cohérence et l'étendue du champ de compétence de la mention.
- La forte implication des professionnels et les équipes pédagogiques de haut niveau.
- La visibilité nationale de certaines spécialités.

- Points faibles :

- Le manque d'homogénéité dans le fonctionnement des spécialités.
- La tendance à une certaine « indépendance » de chaque spécialité l'une par rapport à l'autre et plus généralement par rapport au M1.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
- Recommandations pour l'établissement :

Cette mention est de très bonne qualité et ne présente pas de points faibles notables. Il serait tout de même bienvenu d'assurer une plus grande homogénéité dans le fonctionnement des spécialités ou à tout le moins de rapprocher ces modes de fonctionnement, sans pour autant, bien évidemment, que chaque spécialité perde sa spécificité. Le diplôme s'en trouverait plus lisible.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Orienté vers les métiers du droit de l'entreprise, ce diplôme a des objectifs professionnels qui tout à fait logiquement sont plus marqués au niveau des spécialités. Il s'agit donc de préparer les étudiants à intégrer les métiers de juristes d'entreprises, d'avocats spécialisés en droit des affaires et plus généralement à tous les métiers relatifs au droit de l'entreprise. La dimension professionnelle est très marquée et d'une qualité indéniable.

En outre, la mention expertisée conserve des objectifs liés à la recherche, ce qui se traduit notamment par la rédaction de mémoires dans la plupart des spécialités mais également par la mise en place de parcours destinés à favoriser la formation de futurs enseignants-chercheurs.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention expertisée s'intègre dans la formation de l'UFR Droit proposée par l'Université Montpellier 1, au sein de laquelle on trouve plusieurs parcours relevant du droit privé : « Droit privé », « Droit du patrimoine », « Droit pénal », « Droit de l'entreprise et des affaires ».

Adossée à des équipes de recherche de haut niveau, cette mention, bien qu'ayant des objectifs essentiellement professionnels, laisse une place à la formation aux métiers de chercheur. La plupart des spécialités de M2 intègrent de très nombreux professionnels dans les formations et dans le suivi des étudiants, ce qui permet de les préparer à l'entrée dans la vie professionnelle. Bien évidemment, il existe une certaine disparité selon les spécialités mais globalement, la place laissée aux professionnels est très satisfaisante.

L'ouverture internationale, qui semble très - trop ? - réduite en M1 est très présente dans certains M2, beaucoup moins dans d'autres. Il existe néanmoins des relations importantes avec des universités étrangères et autres organismes internationaux.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention est organisée de manière « classique » au niveau du M1.

Elle compte ensuite dix spécialités intéressant le droit de l'entreprise, ce qui donne à la fois une grande lisibilité et sans doute une bonne attractivité à cette mention.

L'organisation pédagogique est bien structurée au niveau du M1 par la mise en place d'un comité de pilotage intégrant les directeurs de chaque spécialité de M2.

Au niveau des M2, les directeurs de chaque spécialité sont généralement des universitaires faisant autorité dans leur domaine, et entourés d'une équipe pédagogique plus ou moins importante mais en tout cas de qualité.

Si au niveau du M1, la politique de stage est limitée, dans les spécialités, elle est clairement affirmée, faisant partie intégrante du cursus. On notera en tout état de cause, l'existence d'un bureau des stages, fort de deux agents, au niveau de l'UFR.

Concernant les mutualisations de cours, elles apparaissent réduites et pourraient peut être, être renforcées.



On signalera également certaines spécialités, et en particulier le « Droit des affaires et fiscalité-droit de l'entreprise », qui intègrent un réseau avec d'autres universités.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Peu d'indications sont données sur ces points, ce que l'on ne peut que regretter. C'est particulièrement le cas en M1.

Pour les spécialités, ou à tout le moins pour certaines d'entre elles, le recrutement est très sélectif et se situe au niveau national, voire international par l'intégration d'étudiants étrangers.

Le taux de réussite est très élevé en M2 puisqu'il avoisine les 100 %.

L'auto-évaluation a été utilisée dans le cadre de la préparation de ce dossier mais elle pourrait sans aucun doute être améliorée pour être plus pertinente et plus utile.

En M2 une évaluation des enseignements par les étudiants est généralement faite, tandis qu'en M1, il est envisagé de la généraliser. Quant au suivi des étudiants après obtention de leur diplôme, elle est là encore généralement effective dans les M2 allant parfois jusqu'à la constitution d'annuaires ou de véritables réseaux, mais elle ne semble pas systématique, ce qui paraît regrettable.

Aucune information n'est donnée sur le bilan prévisionnel ; il est seulement indiqué dans la fiche d'auto-évaluation : maintien des orientations fortes de la mention...

Avis par spécialité)

Droit de la distribution et des contrats d'affaires

- Avis :

Spécialité comportant deux parcours dont l'un est un parcours « recherche ». Cette spécialité constitue une excellente formation équilibrée de haut niveau adossée à une équipe de chercheurs d'une grande notoriété et établissant des liens étroits avec les milieux professionnels. Un nouveau parcours « Droit des contrats internationaux » qui se déroule au Liban permet à cette spécialité d'avoir une dimension internationale et des relations avec des universités étrangères. Enfin, cette spécialité a su laisser une place de qualité à la recherche à tel point que depuis 2004, quatre anciens étudiants ayant poursuivi dans la voie du doctorat ont obtenu l'agrément du CNU (Conseil national des universités) et un l'agrégation.

- Points forts :

- Equipe pédagogique de très haut niveau et d'une grande notoriété.
- Parcours « recherche » de grande qualité au vu du nombre d'enseignants-chercheurs issus de cette spécialité.
- Parcours « Contrats internationaux » de qualité et rendu original par sa délocalisation au Liban.

- Points faibles :

- Caractère professionnel de la formation à renforcer au moins quant à sa lisibilité.
- Modalités de suivi des étudiants du parcours professionnel à préciser.

- Recommandations pour l'établissement :

- Bien que d'excellente qualité et répondant aux objectifs annoncés, cette spécialité gagnerait à renforcer sa dimension professionnalisante pour le parcours professionnel bien sûr, en faisant intervenir plus de praticiens.
- Les modalités de suivi des étudiants gagneraient à être précisées.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit des affaires et fiscalité – Droit de l'entreprise

- Avis :

Cette spécialité ancienne à Montpellier a une notoriété nationale qui n'est plus à démontrer.

Intégrée à un réseau de dix universités par le DJCE (Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise), elle a une dimension professionnalisante marquée et remarquable. L'enseignement est assuré aux deux tiers par des professionnels et des liens très forts sont établis avec le monde professionnel.

A tous égards, cette formation est donc une formation d'excellence permettant une intégration rapide et à un haut niveau de ses diplômés.

- Points forts :

- Les liens étroits avec le monde professionnel.
- La dimension nationale de la spécialité qui fait partie du réseau reconnu des DJCE.
- La qualité et la diversité des intervenants avec une place très importante pour les professionnels.

- Points faibles :

- Sa place dans la mention mal identifiée.
- Faiblesse au moins apparente des liens avec la recherche.



- Recommandations pour l'établissement :

Même si cette spécialité a une dimension professionnelle très marquée, ses liens avec la recherche mériteraient d'être renforcés ou à tout le moins rendus plus visibles. Les liens entre la spécialité et le DJCE pourraient également être plus visibles.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+

Droit et pratique des relations de travail

- Avis :

Cette spécialité assure une formation de qualité répondant à des objectifs professionnels bien définis. Adossée à un laboratoire de droit social, elle fait une place importante aux professionnels qui dispensent une part importante des enseignements. L'insertion professionnelle paraît également assurée dans de très bonnes conditions et rapidement. Le fait que la formation soit construite sur l'alternance permet de renforcer la dimension professionnelle de la spécialité, ce d'autant que la période de stage est de six mois. Cette spécialité constitue donc un modèle d'insertion professionnelle. En outre, la rédaction d'un mémoire permet à certains diplômés de s'orienter vers une carrière dans la recherche.

- Points forts :
 - La forte implication des professionnels dans la formation.
 - L'excellente insertion professionnelle.
 - L'alternance qui facilite l'intégration des étudiants dans le monde de l'entreprise.

- Point faible :
 - Pas d'ouverture internationale ou européenne.

- Recommandation pour l'établissement :

On se limitera à recommander une plus grande ouverture à l'international.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+

Droit du commerce international

- Avis :

Cette spécialité dont la lisibilité est claire, vise à former des juristes spécialisés en droit international. Elle présente l'immense attrait de prévoir une excellente maîtrise de l'anglais, les enseignements étant assurés à hauteur d'au moins 50 % en anglais. En outre, cette spécialité prévoit un nombre d'heures d'enseignement très élevé (850 heures) dispensé par une forte majorité de praticiens, ce qui permet d'établir des liens étroits avec le monde professionnel. Enfin un partenariat fort avec deux universités étrangères permet de parfaire cette formation qui est donc de grande qualité.

- Points forts :
 - Formation assurée pour 50 % en anglais.
 - Partenariat fort avec deux universités étrangères.
 - Forte implication des professionnels dans la formation.

- Point faible :
 - Ouverture internationale limitée à deux universités d'Amérique du Nord.



- Recommandation pour l'établissement :

Compte tenu de l'affichage « commerce international », et même si cette spécialité répond globalement aux objectifs affichés, d'autres partenariats avec des universités étrangères devraient être envisagés, ne se limitant pas à l'Amérique du Nord.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit de la protection sociale

- Avis :

Cette spécialité a une lisibilité claire et permet de former des professionnels de haut niveau dans un domaine offrant de nombreux débouchés. Le taux d'embauche est d'ailleurs très élevé ce qui démontre la qualité de cette formation, en définitive assez rarement enseignée dans les universités. Le diplôme a une forte dimension professionnalisante qui se traduit d'ailleurs par le fait que les enseignements sont assurés à hauteur de 85 % par des intervenants professionnels. Il en résulte des liens étroits assurément bienvenus avec le monde professionnel.

- Points forts :
 - La réponse à une attente du monde professionnel.
 - La très bonne intégration professionnelle.
 - L'intensité des liens avec le monde professionnel.
- Points faibles :
 - La proportion insuffisante d'enseignants-chercheurs dans l'équipe assurant les enseignements.
 - L'insuffisance de l'ouverture européenne ou/et internationale.

- Recommandations pour l'établissement :

Bien que cohérente et de qualité, cette spécialité à dimension professionnelle devrait intégrer plus les enseignants-chercheurs dans les enseignements. Ils n'assurent en effet que 15 % des cours. En outre, une approche européenne et/ou internationale pourrait être envisagée.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit bancaire et financier

- Avis :

Cette spécialité qui recouvre l'ensemble des métiers juridiques de la banque, s'intègre parfaitement dans une mention consacrée au droit de l'entreprise. Elle répond en outre à une attente du monde professionnel, comme en témoignent la forte capacité d'accueil des stagiaires et l'excellent taux d'insertion professionnelle. La formation est cohérente et présente l'avantage de prévoir l'enseignement de deux langues étrangères. La dimension internationale, même si elle est peu lisible, paraît elle aussi attractive et de qualité.

- Points forts :
 - La spécialité répond à une attente des milieux professionnels.
 - L'insertion professionnelle et le suivi des étudiants.
 - La diversité des partenaires permettant un choix pour les stages professionnels.
- Points faibles :
 - La participation modeste des professionnels dans la formation.
 - La faible lisibilité du parcours « Droit des contrats internationaux ».

- Recommandations pour l'établissement :

Cette spécialité assurément de qualité, gagnerait à intégrer un peu plus les professionnels dans la formation et à renforcer l'ouverture internationale, ce que devrait faciliter le nouveau parcours délocalisé au Liban. A cet égard, ce parcours mériterait d'être plus lisible et présenté avec plus de détails, même si le protocole d'accord annexé au dossier donne des indications certaines.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Consommation et concurrence

- Avis :

Cette spécialité axée sur le droit du marché est bien intégrée dans une mention tournée vers le droit de l'entreprise. Si la formation est ancienne et si les liens avec les professionnels paraissent nombreux et de qualité, ils sont peu nombreux à intervenir. Cette participation semble trop modeste même si les intervenants universitaires ont souvent une activité pratique ou professionnelle en sus de leur activité d'enseignant. Le nombre d'UE (unités d'enseignement) est excessif. Certaines pourraient être regroupées afin d'augmenter la lisibilité de la formation.

- Points forts :

- Domaine reconnu et en développement qui offre de sérieux débouchés.
- Liens avec les institutions et organisations professionnelles.

- Points faibles :

- Présence des professionnels trop modeste dans les enseignements.
- Organisation et cohérence dans l'articulation des UE entre elles.
- Liens distendus avec la recherche.

- Recommandations pour l'établissement :

Cette spécialité, bien qu'à dimension professionnalisante, nous semble laisser trop peu de place aux professionnels dans la répartition des enseignements. Le nombre important d'UE (24) ne participe guère de la lisibilité de la formation ; le regroupement de certaines d'entre elles permettrait de répondre à cette critique. Enfin, les liens avec des équipes de recherche devraient être renforcés.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Créations immatérielles

- Avis :

Cette spécialité propose une formation en propriété intellectuelle avec une ouverture assez originale puisque, outre les enseignements traditionnels sur les aspects fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle, elle donne lieu à des enseignements sur l'information et la communication ou encore à des focus sur les usages professionnels. Dans cet esprit, l'équipe pédagogique est formée non seulement d'enseignants de droit, mais également d'enseignants venant d'autres facultés, pharmacie notamment. L'objectif est donc d'assurer une formation ouverte et transversale proche des secteurs de l'activité de création. Il en résulte une approche très large qui rend en définitive peu visible la formation.

- Points forts :

- L'approche originale avec une ouverture sur des aspects transversaux.
- L'ouverture sur des aspects extra-juridiques.

- Points faibles :

- Une faible participation des professionnels.
- Une formation peu lisible.



- Recommandations pour l'établissement :

Même si l'ambition d'ouvrir la formation est originale et louable, cette ambition peut paraître trop large et en tout cas elle ne contribue pas à rendre visible la formation. Il paraîtrait donc bienvenu de clarifier et recentrer les principaux objectifs de cette spécialité. En outre, il serait opportun d'intégrer plus de praticiens dans une formation qui se veut professionnalisante.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Droit des assurances

- Avis :

Cette spécialité en demande d'habilitation n'est pas tout à fait nouvelle puisqu'il existait jusqu'à présent un DU (Diplôme universitaire) « Droit des assurances », fonctionnant depuis 1978. Afin de se démarquer des autres spécialités traitant du droit des assurances dans d'autres universités, cette spécialité a une approche généraliste du droit des assurances ce qui devrait ouvrir des débouchés variés aux diplômés. Les enseignements sont réalisés, pour la moitié d'entre eux, par des praticiens ce qui assure à cette formation une véritable dimension professionnelle ce d'autant que la formation est basée sur deux dichotomies : droit commun/droit spécial d'une part et théorie/pratique d'autre part. Il devrait en résulter une formation solide et de qualité.

- Points forts :
 - La cohérence et la lisibilité des enseignements.
 - Les liens étroits avec les professionnels.
 - La spécialité répond à une attente des milieux professionnels.
- Points faibles :
 - Les liens avec le M1 distendus.
 - Les aspects internationaux insuffisants.

- Recommandation pour l'établissement :

Une plus grande prise en compte de la dimension internationale serait bienvenue.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Européen master in consumer affairs (EMCA)

- Avis :

Cette spécialité est une demande de création mais elle fonctionne déjà sous la forme d'un DU. Elle devrait en outre être associée à la spécialité « Consommation et concurrence » existante, ce qui peut laisser espérer une mise en place rapide et de qualité. Elle présente l'avantage d'être bilingue franco/anglais, de bénéficier de l'appui de la commission européenne (DG SANGO) encore que la teneur de cet appui ne soit pas précisée, et enfin d'être co-habilitée avec quatre universités étrangères. Il en résulte pour les étudiants un parcours atypique, un semestre à Montpellier, un dans une université étrangère et un pour le stage. Si le projet paraît donc ambitieux, peu d'informations ont été communiquées.

- Points forts :
 - La dimension européenne et la co-habilitation avec quatre universités étrangères.
 - La participation des professionnels français et étranger.
 - L'enseignement bilingue franco/anglais.
- Points faibles :
 - Des objectifs professionnels peu lisibles.
 - Une articulation de cette spécialité avec celle de « Consommation et concurrence » à préciser.



- Recommandations pour l'établissement :

Il paraîtrait indispensable de mieux articuler cette nouvelle spécialité avec celle de « Consommation et concurrence » existante, mais également de rendre plus lisible cette formation en précisant ses objectifs professionnels.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B